



**Correspondances Calvados,
Manche et orne**
2 rue des Roquemonts
14052 CAEN Cedex 4
Mail: service14@saferdenormandie.fr
Mail: service50@saferdenormandie.fr
Mail: service61@saferdenormandie.fr

Correspondances Eure et Seine-Maritime
Maison de l'élevage
421 chemin de la brétèque
CS50585
76235 BOIS-GUILLAUME Cedex
Mail: service27@saferdenormandie.fr
Mail: service76@saferdenormandie.fr

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : à la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados OU à la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html>

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués, en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en oeuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ◑ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre Date limite de dépôt : 22/07/2024

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
GATHEMO	La Coverie Chance	4	57	20	○	□	▲
61 ORNE - 02 31 47 23 67							
SAINT-EVROULT-DE-MONTFORT	LA REMONDIERE	6	23	49	○	□	▲
Terrain nu.							
BARVILLE	Le Pont de Pierre	4	15	60	○	□	▲
27 EURE - 02 35 59 66 97							
AUTHOU	CHAMPS DE LAUNAY	1	14	45	○	□	▲
Parcelles en nature de labour libre après la levée de la récolte 2024.							
NOTRE-DAME-DU-HAMEL	LA BRIARDIERE	16	37	40	○	□	▲
Parcelles en nature de labour							
EXPLOITATION AGRICOLE							
LA HAYE-SAINT-SYLVESTRE - EXTENSION : SAINT-PIERRE-DE-CERNIERES	CHATEAU DE LA PETITE HAYE - LA PORTERIE - LA MAHIERE - PRE DES NOES - CAMPAGNE DE LA PETITE HAYE	323	46	22	◐	□	▲
Un domaine agricole et sylvicole bâti sur 323 ha faisant le support de 3 activités économiques, une exploitation agricole, un massif forestier et une activité événementielle. Cet ensemble constituant une entité économique formant un tout indissociable. Objectif poursuivi : maintien de l'unité pendant une durée minimale de 3 années après rétrocession.							
76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93							
CRIEL SUR MER	"Le Mont d'Assigny" "La Côte des Crocs" "21, rte De Touffreville"	10	07	60	○	□	▲
Terrains localisés dans le périmètre de protection rapproché des captages d'eau potable de CRIEL SUR MER et TOUFFREVILLE SUR EU soumis à prescriptions environnementales au titre d'une Déclaration d'Utilité Publique du 13/07/2021							
GAINNEVILLE - ROGERVILLE	"Les Marettes" "Le Nid de Corneilles"	5	63	15	○	■	▲
Location par bail de 25 ans SANS clause de tacite reconduction.							